



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT DU 29 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil provincial du Hainaut de ce 29 septembre 2016 s'est ouvert sur un hommage prononcé par la Présidente Charlyne Moretti à deux élus provinciaux récemment disparus, Messieurs Jean-Paul Brion et Bernard Beugnies. Ce dernier exerçait encore son long et fructueux mandat marqué par un intérêt tout particulier pour l'enseignement lors de son décès. Il a été remplacé dans l'hémicycle par Madame Martine Warlet, qui siègera désormais comme Conseillère provinciale MR du district de Mons.

UN GROS EFFORT EN FAVEUR DU PATRIMOINE PROVINCIAL

Cet important Conseil provincial a été marqué par des autorisations d'investissements en faveur du patrimoine provincial pour un montant total de plus de **5,5 millions d'€**. Ces décisions portant sur 17 chantiers différents visent principalement à maîtriser les **coûts d'énergie** (remplacement de châssis, toitures, isolation et compartimentages) dans plusieurs établissements de la Province de Hainaut.

L'on retiendra également la construction d'une nouvelle aile de classes pour **l'Institut Médico-Pédagogique de Marcinelle** confronté à un important manque de place et la poursuite des travaux de restauration du patrimoine majeur de la **Maison Losseau** à Mons.

UN NOUVEAU PAS VERS LA CRÉATION D'UN PÔLE CULTUREL PROVINCIAL A LA LOUVIÈRE

La création d'un pôle culturel provincial au cœur de La Louvière vient de franchir un nouveau pas. Le Conseil provincial a, en effet, approuvé le principe d'**acquisition du bâtiment dit du « gazomètre »** appartenant à la Ville pour la somme de **1 710 000 d'€**. De la sorte, la Province regroupera, dans cet espace idéalement situé à deux pas de la gare, ses différents services administratifs

culturels actuellement dispersés dans la Ville. Elle pourra également y déployer son offre de lecture publique dans un contexte favorisant l'accueil des lecteurs et la médiation. La salle des périodiques s'y installera d'ailleurs très prochainement.

Cette opération ambitieuse et sa faisabilité financière impliquent la mise en vente de bâtiments provinciaux du quartier du parc ne rencontrant plus les impératifs d'accueil du public et de confort du personnel.

UNE MOTION POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ÉTUDIANTS EN PSYCHOMOTRICITÉ

On sait que la non-reconnaissance du titre de psychomotricité en tant que profession paramédicale à part entière risque de porter préjudice aux hautes écoles organisant un bachelier en la matière et surtout à leurs étudiants.

Cette non-reconnaissance, confirmée par le Conseil national des professions paramédicales (CNPP) et par la Ministre De Block en juin dernier, ferme aux diplômés toute perspective de pratiquer l'art de la psychomotricité thérapeutique, n'autorisant que les seuls actes pédagogiques lors de cours d'éducation physique dans les écoles, les crèches ou encore les centres de loisirs.

Face à cette réduction de perspectives, le Conseil provincial du Hainaut, organisateur de la Haute Ecole Hainaut-Condorcet, a tenu à réagir de manière tout à fait officielle, faisant suite à des initiatives déjà prises par le Collège provincial. Dans une motion votée à l'unanimité, le Conseil a rappelé que la formation en bachelier en psychomotricité répond à de vrais besoins sociétaux et qu'au regard de cela, **l'inscription de cette profession dans la liste des professions paramédicales s'impose**, comme c'est d'ailleurs le cas dans de nombreux autres pays européens.

Soucieux de l'intérêt des étudiants de sa Haute Ecole Condorcet, il demande en outre à l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) et aux ministres concernés *« d'analyser en urgence toutes les possibilités d'adapter le référentiel de compétences, les contenus et les objectifs des cours ainsi que les activités d'intégration professionnelles aux actes que peuvent légalement poser les étudiants et diplômés en psychomotricité »*. La réorientation des étudiants est également inscrite parmi les priorités de la Province en la matière.

L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL PROPOSERA DES FORMATIONS AUX TRAVAILLEURS VICTIMES DE LA FERMETURE CATERPILLAR

« La fermeture annoncée de Caterpillar est un drame pour le Hainaut ». C'est en ces termes que s'ouvre une motion portée par l'ensemble des partis politiques du Conseil provincial. Regrettant cette décision prise *« sans concertation préalable et de manière brutale »*, la Province de Hainaut entend prendre des initiatives pour y faire face en fonction des compétences qui sont les siennes.

Le Conseil provincial a ainsi demandé la mise en place d'un plan d'entreprise pour son ETA Métalgroup directement touchée par la fermeture, en travaillant à sa diversification. Au-delà de cette attention portée à la vingtaine d'emplois directement menacés, le Député provincial Yves Lardinois a informé le Conseil de la volonté de l'enseignement provincial - particulièrement ses filières de la promotion sociale - de proposer aux travailleurs de Caterpillar « *des formations existantes ou à développer en vue de leur reconversion et de la validation de leurs compétences dans une perspective d'embauche* ».

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Le plan provincial Naqia de lutte contre les inondations continue à se déployer, singulièrement en Wallonie picarde. Durant la séance du 29 septembre, le Conseil provincial a autorisé des investissements de l'ordre de 1,6 million d'€ pour la réalisation de zones d'immersion temporaire à Soignies, Ghislenghien et Deux-Acren, pour l'aménagement d'une digue à La Plaigne (Brunehaut) et en faveur de travaux de reconnaissance de cours d'eau - affluents de la Dendre orientale.

« A ces investissements s'ajoutent l'extension du bassin de retenue de Blandain et la mise en conformité de la station de pompage de Péronnes-Lez-Antoing », a encore cité Gérald Moortgat. Pour le Député provincial, l'étude Naqia menée depuis 2010 permet aux services techniques d'avoir une meilleure vision globale des risques d'inondation et d'ainsi les prévenir ou en limiter les conséquences.

Suite à une question d'actualité du Conseiller Philippe Cornet, Gérald Moortgat a par ailleurs confirmé que le ruisseau du Tintia, à Viesville, victime d'une pollution par les activités de Caterpillar a pu faire l'objet d'une « bioremédiation » et de travaux d'assainissement après qu'une solution transactionnelle avec l'entreprise a été trouvée.